

Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 108232 - MARDI 25 MARS 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



Le ministre Gungapersad appelle à agir contre l'intimidation dans les écoles

Page 3



Le ministre de l'Environnement appelle à une nouvelle culture d'entreprise axée sur la durabilité et l'économie circulaire

Page 3

UEFA NATIONS LEAGUE

Espagne 5 Pays-Bas 4



Bousculée, l'Espagne vient à bout des Pays-Bas aux tirs au but

Page 8

Portugal 5 Danemark 2

Le Portugal vient à bout du Danemark en prolongations et se qualifie pour le final four

Page 7



Sports

Légende de la boxe, George Foreman est mort

Page 2



Chikungunya

Deux décès confirmés à La Réunion, l'épidémie s'intensifie

Page 4



Un membre du personnel de l'ONU tué et cinq autres blessés dans des frappes à Gaza

Page 4

A la télé aujourd'hui



06:41 THE QUEEN OF FLOW	13:48 PASSION AND POWER
07:28 HAWAII 5-0	14:02 L'HOMME QUI VALAIT TROIS MILLIARDS
08:10 LES AROMES DU COEUR	15:00 SAMACHAR
08:34 LES RICHES PLEURENT AUSSI	15:14 THE HOLIDAY
09:02 L'AMOUR A MORT	17:24 YOUR LOVE IS MY FORTUNE
11:23 YOUR LOVE IS MY FORTUNE	18:00 SAMACHAR
12:00 LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE	18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
12:18 TERRA NOSTRA	18:50 DOREE
12:43 TERRA NOSTRA	19:30 LE JOURNAL TELEVISE
13:12 LE CHEMIN DU DESTIN	20:10 HAWAII 5-0
	20:53 BLUE LIGHTS
	23:30 LE JOURNAL TELEVISE



06:00 RODRIG PROG	17:52 LE MAG
06:59 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	18:03 PASSION AND POWER
07:09 METIE	18:34 LES RICHES PLEURENT AUSSI
08:17 ITINERER MORIS	LOS RICOS TAMBIEN LLORAN
09:49 LES GRANDES LIGNES	19:00 ZOURNAL KREOL
10:27 RODRIG PROG : SAVER LOKAL	19:23 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI
11:14 RODRIG MO PEI	19:29 RODRIG PROG : PLAT DU CHEF
12:00 RODRIG PROG	20:00 AN ETA DALERT
12:52 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	20:25 KONN OU DRWA
13:21 TOUS EGAUX	20:53 TOUS EGAUX
14:31 LIR - EKRIR KREOL MORISIEN	21:07 MORISIEN KONN OU LA SANTE
14:59 RODRIG PROG : ZENN AKTIF	21:25 LE MAG
16:38 LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	22:54 LA JOURNÉE
	SOUS LE REGARD
	DU SEIGNEUR
	23:00 ZOURNAL KREOL
	23:57 RODRIG PROG : ALA NOU VINI



07:00 TENALI RAMA	15:00 SAMACHAR
07:12 GADGET GURU GANESHA	15:30 SAJANWA BAIRI HO
07:53 TEEN DEVYAN	GAILE HAMAR
08:26 EXCERPTS FROM SHIV ABHISHEK 2025	15:50 SAJANWA BAIRI HO
09:01 SANKRANTI KE JALSA (REDIFF 18/01/25)	GAILE HAMAR
10:02 KUNDALI BHAGYA	16:01 SAJANWA BAIRI HO
10:23 KUNDALI BHAGYA	GAILE HAMAR
11:30 RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN	16:11 SHAURYA AUR ANOKHI
12:00 TULSI VIVAH	KI KAHANI
	17:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
	18:00 SAMACHAR
	18:31 TARK VITARK
	19:30 SANGET SANKRANTI
	19:47 CHIKITSA AUR SWASTHEY
	20:40 RAMAYAN
	20:10 PRAYAGRAJ MAHAKUMBH
	MELA 2025
	21:05 TEEN DEVYAN



06:00	14:00 RAJAA BETAA
MERE DAD KI DULHAN	15:30 RAJU BAJRANGI
06:30 RAJAA BETAA	18:00 SAMACHAR
07:00 RAJU BAJRANGI	18:31 SAYINGS RADHA KRISHNA
09:30 KUNDALI BHAGYA	18:32 KUNDALI BHAGYA
10:00 UDAARIYAN	19:02 UDAARIYAN
10:30 DHARAM PATNI	19:30 DHARAM PATNI
11:13 YASHOMATI MAIYYA KE NANDLALA	20:01 MITHAI
11:30 MITHAI	20:30 YASHOMATI MAIYYA
12:00 ANUPAMAA	KE NANDLALA
13:30 MERE DAD KI DULHAN	20:59 ANUPAMAA
	21:30 MERE SAI - SHRADDHA AUR SABURI
	22:00 KISMAT KI LAKIRON SE
	22:30 MERE DAD KI DULHAN
	23:01 RAJAA BETAA
	23:30 RAJU BAJRANGI



06:00 EYE ON SADC	14:42 SHIFT
06:26 BRILLIANT CORNERS	15:59 GO ASTRO BOY GO!
07:18 ARTS UNVEILED	16:12 SAM LE POMPIER
07:47 DOGS & US - T HE SECRET OF A FRIENDSHIP	18:00 ECO AFRICA
08:29 RODOLFO'S DREAM	18:30 THE 77 PERCENT
08:25 ROMY AND BOO	19:21 STUDENT SUPPORT
09:13 UMOJA-WHERE WOMEN RULE	PROGRAMME: GRADE 7:
10:00 DESTINATION MARS	20:03 ALL THE FLOWERS/ LES AROMES DU COEUR
11:24 AGELESS GARDENS	20:30 NEWS
11:47 BRILLIANT CORNERS	20:51 TRAVEL
12:45 ARTS UNVEILED	21:07 SKYSCRAPER
13:56 THE LANGUAGE OF WHALES	22:48 TOMORROW TODAY
	23:43 HALLIG LIFE IN THE CLIMATE CRISIS

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

MARDI 25 MARS 2025

Sports

Légende de la boxe, George Foreman est mort



C'est une légende de la boxe qui s'en est allée. George Foreman, mastodonte des poids lourds et héros malheureux d'un combat resté dans l'histoire contre Mohamed Ali en 1974, s'est éteint vendredi à l'âge de 76 ans. Champion olympique à seulement 19 ans, il était aussi devenu le plus vieux champion du monde de l'histoire en 1994.

La boxe perd l'une de ses légendes. George Foreman, géant des poids lourds entré dans l'histoire après sa défaite contre Mohamed Ali lors d'un combat mythique en 1974, est mort vendredi à l'âge de 76 ans, a annoncé sa famille. Ancien champion du monde, il s'était incliné à l'issue du célèbre "Rumble in the Jungle" ("combat dans la jungle") à Kinshasa, avant de signer un retour spectaculaire dix ans plus tard.

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de notre bien-aimé George Edward Foreman Sr, qui s'en est allé paisiblement le 21 mars 2025, entouré par ses proches", écrit sa famille dans un communiqué. "Un humaniste, un olympien, un double champion du monde, il était

grandement respecté. Il était une force du bien, un homme de discipline, de conviction, un protecteur de son héritage, qui s'est battu sans relâche pour préserver son nom, pour sa famille", ajoute la même source.

Battu par Ali dans l'un des plus grands combats de l'histoire

Du haut de son mètre 91, Foreman, parfait inconnu, était champion olympique à seulement 19 ans, en expédiant le Soviétique Jonas Cepulis en finale des JO de Mexico de 1968 en seulement deux rounds. Réputé pour sa puissance surhumaine, était ensuite devenu une première fois champion du monde en 1973.

Le boxeur, originaire d'un quartier défavorisé noir de Houston, avait été battu par Mohamed Ali le 30 octobre 1974 à Kinshasa devant près de 100.000 spectateurs, terrassé par l'endurance, la tactique, et la roulardise d'avant-combat de son adversaire, qui s'était mis tout le public dans la poche. L'affrontement est resté comme l'un des plus grands combats de l'histoire de la boxe, par son niveau et sa féroce. Il avait marqué la renaissance de Mohamed Ali, alors âgé de 32 ans.

Sur son compte X, un autre astre des poids lourds, Mike Tyson, a envoyé ses "condoléances à la famille de George Foreman". "Sa contribution à la boxe, et au-delà, ne sera jamais oubliée." Le légendaire promoteur Bob Arum a lui salué Foreman, "l'un des plus grands puncheurs et l'une des plus grandes personnalités du sport", qui était "un grand ami, pour moi mais aussi pour toute ma famille, nous sommes dévastés."

Champion du monde à 45 ans

Après avoir multiplié les aventures avec des femmes - dont naitront de nombreux enfants, Foreman avait raccroché les gants à 28 ans, entrant en religion, avant de remonter sur les rings dix ans plus tard.

Après deux échecs pour un nouveau titre, il était redevenu champion du monde en 1994 à 45 ans face à Michael Moorer, avant d'arrêter définitivement en 1997 à 48 ans, avec 76 succès et 5 défaites.

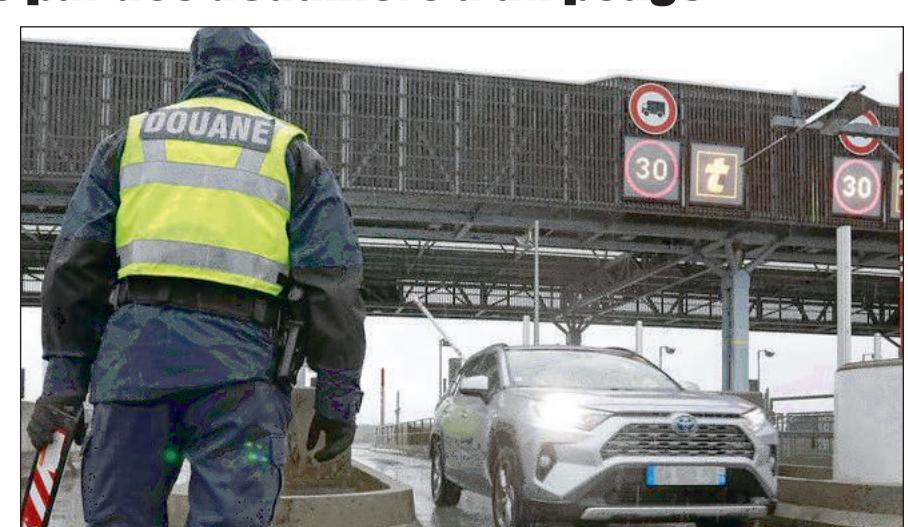
La troisième carrière sera celle d'un homme d'affaires ayant fait fructifier son image en l'associant à des marques, notamment de grill, qui lui ont rapporté plus que toute sa carrière de boxeur.

Plus de 100 000 euros dissimulés dans des chaussettes, découverts par des douaniers à un péage

Dans un véhicule contrôlé au hasard, les douaniers ont découvert 100 230 euros divisés « en neuf liasses de coupures de 50, 20 et 10 euros, dissimulées dans des chaussettes »

Des chaussettes qui valent de l'or : les douaniers ont découvert samedi soir dans un véhicule contrôlé à un péage du Var plus de 100 000 euros cachés dans des paires de chaussettes, argent a priori lié au trafic de stupéfiants. Vers 21 heures samedi dernière, les douaniers de Fréjus choisissent au hasard un véhicule immatriculé en France pour le contrôler au péage du Capitou, sur l'A8 entre Aix-en-Provence et Nice, rapportent les douanes dans un communiqué mercredi.

Derrière le siège du conducteur, ils découvrent un sac à dos sous une couverture. Et dans le sac, 100 230 euros divisés « en neuf liasses de



coupures de 50, 20 et 10 euros, dissimulées dans des chaussettes ». Le chien anti-stupéfiant marque alors un « net intérêt », un « indice, parmi d'autres » permettant de « rattacher la somme découverte à un trafic de stupéfiants », poursuit la douane.

Le chauffeur a été jugé en comparution immédiate lundi à Draguignan et condamné à un an de prison dont deux mois fermes pour blanchiment. Il devra également s'acquitter d'une amende douanière du montant de la somme saisie et son véhicule a été confisqué.

Le ministre Gungapersad appelle à agir contre l'intimidation dans les écoles

Le ministre de l'Éducation et des Ressources humaines, le Dr Mahend Gungapersad, a exhorté tous les acteurs du secteur éducatif à collaborer efficacement et de manière réfléchie pour lutter contre le problème crucial du harcèlement en milieu scolaire. Il a souligné que les parents ont également un rôle important à jouer, leur implication et leur soutien étant essentiels à la création d'un environnement sûr et respectueux pour les élèves.

Le Dr Gungapersad s'exprimait hier à l'Institut Mahatma Gandhi de Moka, lors d'une réunion avec les directeurs d'écoles primaires (publiques et subventionnées), d'écoles secondaires (publiques et de l'Institut Mahatma Gandhi) et du Centre de ressources pour les besoins éducatifs spéciaux et le handicap des zones deux, trois et quatre. Le directeur général du ministère, M. Ravi Meettook, des représentants du ministère de la Santé et du Bien-être et de la police, ainsi que d'autres personnalités, étaient présents.

Dans son discours, le Dr Gungapersad a souligné que le harcèlement, tant physique qu'émotionnel, demeure un problème majeur qui nécessite une attention immédiate et doit être traité proactivement dans les écoles. À cet égard, il a annoncé son intention de célébrer la Journée internationale contre l'intimidation le 4 mai 2025, exhortant les écoles à com-



mencer à organiser des activités de sensibilisation à l'intimidation et à son impact négatif sur l'éducation.

Le ministre a également évoqué le contexte sociétal plus large du harcèlement, reconnaissant les défis complexes auxquels les écoles sont confrontées pour y faire face. Il a souligné que des facteurs tels que la dynamique familiale, l'influence des réseaux sociaux et des problèmes sociaux comme la violence conjugale et les violences verbales influencent considérablement le comportement des élèves et contribuent à la prévalence du harcèlement à l'école. Ces facteurs externes, a-t-il souligné, doivent être pris en compte pour trouver des solutions au problème du harcèlement.

En outre, le Dr Gungapersad a appelé les chefs d'établissement à favoriser un climat de respect et de soutien au sein de leurs établisse-

ments. Il a encouragé les chefs d'établissement et les enseignants à montrer l'exemple en faisant preuve d'empathie, de bienveillance et d'inclusion. Selon le ministre, les écoles peuvent atténuer le harcèlement et favoriser des relations plus saines entre les élèves en créant une culture de bienveillance. Il a également souligné l'importance d'une intervention précoce pour traiter les signes de harcèlement avant qu'ils ne dégénèrent en problèmes plus graves.

Le ministre Gungapersad a également souligné la responsabilité des chefs d'établissement dans l'élaboration de directives et de politiques claires pour lutter contre le harcèlement. Il les a exhortés à collaborer étroitement avec les parents, les élèves et la communauté au sens large afin de garantir que le harcèlement soit traité comme un problème collectif, et non comme un problème isolé. Cette approche, a-t-il déclaré, nécessitera une communication ouverte et un effort commun pour trouver des solutions à long terme.

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation a réitéré la nécessité de la collaboration et de l'engagement dans la lutte contre le harcèlement. Il s'est dit convaincu que, grâce à une action collective, le secteur de l'éducation pourrait relever ce défi et créer des environnements scolaires sûrs et bienveillants où les élèves sont libérés de la peur et peuvent exceller.

Le ministre de l'Environnement appelle à une nouvelle culture d'entreprise axée sur la durabilité et l'économie circulaire

Le Sommet des entreprises, hier matin au Caudan Arts Centre, le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, M. Rajesh Anand Bhagwan, a appelé à une nouvelle culture d'entreprise prenant en compte les enjeux de durabilité et portée par la volonté d'adopter des initiatives en faveur d'une économie circulaire.

Le Sommet des entreprises responsables est un événement de deux jours organisé par les cinq principales entités privées mauriciennes. Il vise à offrir une plateforme de discussion, de partage d'idées et d'élaboration de stratégies pour une transformation durable du secteur des entreprises.

La ministre des Services financiers et de la Planification économique, Dr Jyoti Jeetun, le Junior minister aux Finances, M. Dhaneshwar Damry, la Junior minister de l'Environnement, la Gestion des déchets solides et au Changement climatique, Mme Joanna Marie Bérenger, des chefs d'entreprise et diverses autres personnalités étaient présents à la cérémonie de lancement.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Bhagwan a affirmé que le modèle économique actuel, caractérisé par l'approche traditionnelle « extraire-fabriquer-jeter », n'était pas durable et devait être restructuré pour s'aligner sur les principes d'une économie circulaire. Il a rappelé que la transition vers une économie circulaire

nécessiterait de passer de l'obsolescence programmée à la conception de produits durables, réparables et recyclables, tout en promouvant des pratiques telles que la réutilisation, la remise à neuf et le recyclage des produits afin de réduire la production de déchets et l'épuisement des ressources.

Selon le ministre, le gouvernement mettrait en œuvre plusieurs actions clés pour favoriser cette transformation. Celles-ci comprennent des mesures et des réglementations visant à prévenir la production de déchets et à fixer des objectifs clairs de réduction de la production de déchets, la promotion des meilleures pratiques liées à l'économie circulaire et des politiques encourageant un approvisionnement durable. Dans ce contexte, il a rappelé l'élaboration de la Feuille de route et du Plan d'action sur l'économie circulaire pour Maurice pour la période 2023-2033, visant à soutenir la transition d'une économie linéaire, génératrice de dépendances et de vulnérabilités, vers une économie circulaire et résiliente.

Le ministre de l'Environnement, la ministre des Services financiers et de la Planification économique et le Junior minister aux Finances ont salué l'organisation du Sommet des entreprises, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du programme gouvernemental 2025-2029 visant, entre autres, à promouvoir une économie circulaire. Ils ont ainsi salué l'engagement du secteur privé en faveur d'une transfor-



mation durable des entreprises, soulignant l'importance de la collaboration entre le gouvernement et le secteur privé.

Pour sa part, la ministre Jeetun a souligné les choix difficiles auxquels le secteur privé est confronté pour concilier durabilité et maintien de la compétitivité. Elle a également évoqué les défis posés par les grands bouleversements mondiaux, notamment l'impact du changement climatique. Face à ces enjeux, la ministre a exhorté les industries locales à prendre des mesures décisives et concrètes, non seulement en faveur de la durabilité, mais aussi pour combler le fossé de la diversité.

Principales décisions du Cabinet

Le Conseil des ministres s'est réuni vendredi sous la présidence du Premier ministre, le Dr Navinchandra Ramgoolam, G.C.S.K., F.R.C.P. En voici quelques-unes des délibérations :

- **Le Conseil des ministres a approuvé la présentation du projet de loi sur les enquêtes publiques à l'Assemblée nationale.** Ce projet de loi vise à abroger la loi sur les commissions d'enquête et à la remplacer par un cadre moderne, plus transparent et juridiquement solide pour la conduite d'enquêtes publiques sur des questions d'importance publique significative. Au lieu d'une commission d'enquête, une commission d'enquête dotée de pouvoirs plus étendus serait créée. Son objectif et son champ d'application seraient élargis. Le projet de loi prévoit de nouvelles dispositions, notamment :
 - a) des consultations avec la personne nommée présidente d'une commission d'enquête, ou la personne proposée pour cette fonction, avant la finalisation du mandat de la commission ;
 - b) la fixation d'un délai dans lequel une commission d'enquête doit achever son enquête et soumettre ses conclusions ;
 - c) l'information de l'Assemblée nationale de la création ou du futur établissement d'une commission d'enquête ;
 - d) la possibilité pour le public d'obtenir et de consulter un compte rendu des témoignages recueillis ou produits lors d'une enquête ;
 - (e) permettre à toute personne estimant que sa réputation risquait d'être affectée par une enquête publique d'être entendue, de témoigner et de produire tout document pour sa défense ; et
 - (f) rendre obligatoire la présentation d'une copie des conclusions d'une enquête publique à l'Assemblée nationale et leur publication au Journal officiel.

• **Le Conseil des ministres a pris note de la promulgation du Règlement de 2025 sur le tarif douanier** (modification de l'annexe) (n° 2) afin de prévoir la mise en œuvre de la cinquième série de réductions des droits de douane par Maurice dans le cadre de l'Accord global de coopération et de partenariat économiques (CECPA) entre Maurice et l'Inde, à compter du 1er avril 2025. Le CECPA a été signé en février 2021 et la mise en œuvre des préférences d'accès au marché respectives a débuté le 1er avril 2021. La réduction des droits de douane devait s'étaler sur une période totale de 15 ans. Le CECPA comprenait trois volets : le commerce des biens, le commerce des services et la coopération économique.

• **Le Conseil des ministres a pris note du déploiement du MV Peros Banhos par la Mauritius Shipping Corporation Ltd à Agalega le 29 mars 2025 pour l'approvisionnement de la ville en marchandises.**

Les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer l'accostage en toute sécurité du MV Peros Banhos. L'Autorité portuaire mauricienne a organisé le déplacement d'un capitaine de remorqueur qualifié à bord du MV Peros Banhos pour assister le capitaine du remorqueur à Agalega lors de l'accostage et du débarquement du navire. La Outer Islands Development Corporation était en liaison avec les autorités indiennes pour que le seul remorqueur disponible à Agalega soit manœuvré par un capitaine qualifié et que des défenses supplémentaires soient fixées sur la jetée.

• **Le Conseil des ministres a approuvé l'adhésion de Maurice au Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (CDN),** établi pour faciliter la collaboration et apporter un soutien rapide à l'accélération de l'action climatique. Maurice, en tant que partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et conformément à l'Accord de Paris, s'est engagée à préparer et à soumettre ses contributions déterminées au niveau national, qui fixent des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. En rejoignant le Partenariat CDN, Maurice aura accès à un réseau mondial de connaissances et de ressources pour soutenir l'action climatique.

• **Le Cabinet a pris note des résultats de la récente participation du Ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche à la 48e session du Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA),** tenue en Italie, sur le thème « Catalyser l'investissement dès le premier kilomètre ».

• **Le Conseil s'est principalement concentré sur les mécanismes de financement visant à intégrer les petits exploitants agricoles dans le courant économique général.** La nécessité de partenariats public-privé a été soulignée, avec des appels au financement des agences multilatérales et une participation active des organisations non gouvernementales. Le Conseil a également abordé des questions cruciales telles que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Le ministre a eu une réunion bilatérale avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au cours de laquelle les discussions ont porté sur le soutien de la FAO à la promotion de la planification stratégique pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance aux importations alimentaires.

• **Le Cabinet a pris note des résultats de la récente mission du Attorney General à Singapour** visant à discuter des pistes de collaboration avec les autorités singapouraises concernant la réforme judiciaire, telle que définie dans le Programme gouvernemental 2025-2029. Des discussions ont également eu lieu sur les mesures de lutte contre la criminalité financière et la coopération en matière de poursuites.

• **Le Cabinet a pris note de l'accréditation du Dr Milan Jaya Nyamrajsingh Meetarbhain, GOSK,** Représentant permanent auprès des Nations Unies, auprès de l'Autorité internationale des fonds marins.

- **Le Cabinet a aussi pris note de la reconstitution :**
 - (a) du Conseil d'administration de l'Institut de recherche et de vulgarisation alimentaire et agricole, présidé à temps partiel par M. Ritesh Sumputh ;
 - (b) du Conseil d'administration du Sugar Investment Trust ;
 - (c) Conseil d'administration de l'Autorité mauricienne de l'industrie de la canne à sucre, présidé à temps partiel par le Dr Dhanand Jay Kawol, directeur général ;
 - (d) Conseil d'administration du Fonds d'assurance du sucre, présidé à temps partiel par M. Kailash Bheenick ;
 - (e) Commission de réforme du droit, présidé à temps partiel par Mme Vanilla Moonshiram ; et
 - (f) Conseil d'administration du Mauritius Marathi Cultural Centre Trust, présidé à temps partiel par M. Danirow Bhiwaje.

Chikungunya

Deux décès confirmés à La Réunion, l'épidémie s'intensifie

Deux personnes sont décédées du chikungunya à La Réunion, annoncent la préfecture et l'Agence Régionale de Santé, ce vendredi 21 mars. Ces deux décès de patients âgés de 86 et 96 ans ont eu lieu la semaine dernière. L'épidémie s'intensifie dans l'île, avec près de 3000 cas identifiés en une semaine.

Deux personnes de 86 et 96 ans sont décédées du chikungunya à La Réunion, la semaine dernière, annoncent la préfecture et l'Agence Régionale de Santé, ce vendredi 21 mars. L'une d'elle présentait des comorbidités.

"L'attribution de la cause des décès au chikungunya fait l'objet d'une analyse au sein d'une commission d'investigation, associant le médecin traitant, des infectiologues du CHU et de Santé Publique France, détaillent les autorités dans un communiqué. Ce nécessaire recours à plusieurs experts explique les délais entre le décès, l'imputabilité au chikungunya et sa déclaration par les autorités sanitaires".

L'épidémie s'intensifie après les pluies

Depuis août 2024, plus de 8 500 cas de chikungunya ont été recensés et 24 personnes ont été hospitalisées, dont trois cas sévères. Mais ces dernières semaines, après les fortes pluies qui se sont abattues sur l'île, l'épidémie s'est intensifiée. Le Sud reste le plus touché, mais l'épidémie s'étend désormais à tout le territoire. Près de 3 000 cas ont été recensés en une semaine.

Le 14 mars dernier, le préfet avait



déclenché le niveau 4 du plan ORSEC, correspondant à une "épidémie de moyenne intensité".

Un pic épidémique plus tôt que prévu

"Nous avions annoncé un pic épidémique pour le mois de mai, mais au regard des derniers chiffres et de l'accélération, il est possible qu'il arrive plutôt au mois d'avril", expliquait le professeur Xavier Deparis, directeur de la veille et de la sécurité sanitaire à l'ARS, jeudi soir sur Réunion La 1ère.

"D'ici la fin de la semaine, on sera à plus de 10 000 cas confirmés, et c'est sûrement bien plus car tous les médecins ne prescrivent pas de bilan sanguin, ajoute-t-il. Actuellement, plus aucune commune n'est épargnée par la maladie et de plus en plus de personnes consultent pour des douleurs

et symptômes qui ressemblent au chikungunya".

Se protéger

Les autorités appellent donc la population "à mettre en œuvre les mesures de prévention efficaces". Parmi ces mesures : "éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son domicile, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger, même malade, et consulter un médecin en cas de symptômes".

La lutte anti-vectorielle mieux ciblée

L'ARS souligne que "150 agents de lutte anti-vectorielle, complétés des effectifs des communes, sont mobilisés au quotidien pour mener des interventions de démoustication, indispensables contre la prolifération de moustiques".

Chaque jour, près de 700 visites à domicile et 400 traitements insecticides sont réalisés. La priorité est donnée aux interventions ciblées autour des cas isolés, pour éviter que de nouveaux foyers ne se forment. Il s'agit ainsi d'éliminer les gîtes larvaires pour réduire le risque de transmission.

"Nous n'avons plus les moyens d'intervenir partout, donc on intervient prioritairement sur les zones où il y a des cas isolés qui peuvent devenir des débuts de foyers", explique le professeur Xavier Deparis, directeur de la veille et de la sécurité sanitaire à l'ARS, sur Réunion La 1ère.

L'accès à la vaccination s'organise

Les autorités rappellent que "la Haute Autorité de Santé recommande l'utilisation du vaccin Ixchiq, en priorité pour les personnes à risque de forme grave, n'ayant jamais eu d'infection au chikungunya : les personnes âgées de plus de 65 ans, celles ayant des comorbidités et les personnes de plus de 18 ans avec comorbidités".

L'ARS La Réunion travaille à organiser l'accès à la vaccination des personnes prioritaires, dès le début du mois d'avril. Près de 40 000 doses de vaccins doivent arriver prochainement à La Réunion. "Elles seront en priorité pour les personnes âgées de plus de 65 ans, et présentant des comorbidités, explique Xavier Deparis. Pour ces personnes, la vaccination sera gratuite. En revanche, pour les autres publics, il faudra compter entre 150 et 190 euros la dose de vaccin en pharmacie".

Un membre du personnel de l'ONU tué et cinq autres blessés dans des frappes à Gaza

Deux jours après la reprise des bombardements israéliens à Gaza, un membre du personnel de l'ONU a trouvé la mort et au moins cinq autres ont été blessés, mercredi, dans des frappes contre des locaux onusiens à Deir al-Balah, une ville du centre de l'enclave palestinienne.

L'ONU s'efforce à l'heure actuelle de vérifier certains détails, en particulier concernant les circonstances dans lesquelles s'est produit l'incident.

Toutefois, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, le Directeur du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), dont le personnel a été touché par les explosions, a confirmé que celles-ci étaient « sans lien » avec les activités onusiennes de retrait des munitions non explosées à Gaza.

« Outre le collègue qui a perdu la vie, cinq autres collègues ont perdu leurs yeux, leurs jambes et sont donc gravement blessés à la suite des attaques d'aujourd'hui », a déploré Jorge Moreira da Silva.

Selon la presse, l'armée israélienne, dont les frappes meurtrières ont repris dans la nuit de lundi à mardi, faisant des centaines de morts à Gaza, dont de nombreux enfants, a nié avoir attaqué les locaux onusiens.

« Ces locaux étaient bien connus des forces de défense israéliennes et leur « déconfliction » avait été confirmée », a souligné M. Moreira da Silva. « Tout le monde savait qui travaillait à l'intérieur des locaux : c'était.. c'est le personnel de l'ONU », a-t-il insisté.

Dans une déclaration publiée par son

porte-parole, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'est fait l'écho des propos du Directeur de l'UNOPS.

« L'emplacement de tous les locaux des Nations Unies est connu des parties au conflit », a-t-il affirmé.

M. Guterres, qui s'est dit profondément « attristé et choqué » par l'annonce des victimes parmi les membres du personnel de l'UNOPS, a précisé que l'incident avait eu lieu lors de « frappes » contre deux bâtiments utilisés par l'ONU.

Pas un accident

Le Directeur de l'UNOPS a également confirmé qu'il ne s'agissait pas d'un accident, mais bien d'un incident.

« Ce que nous savons, c'est qu'un engin explosif a été largué ou tiré sur l'infrastructure et a explosé à l'intérieur du bâtiment », a-t-il souligné, précisant qu'il était encore trop tôt pour dire s'il s'agissait d'armes parachutées, d'artillerie ou de tirs de roquettes.

M. Moreira da Silva a rappelé que les attaques contre des locaux humanitaires constituent une violation du droit international.

« Le personnel des Nations Unies et ses locaux doivent être protégés par toutes les parties. La population civile compte sur l'ONU pour une assistance vitale ; elle est essentielle en ces temps de tragédie et de dévastation totale », a-t-il insisté.

Plusieurs frappes antérieures

L'incident s'est produit mercredi vers 11 h 30, heure locale.

Selon M. Moreira da Silva, il a été précédé par d'autres frappes qui ont causé des dégâts au cours des deux derniers jours, ainsi que d'une frappe évitée de justesse, lundi.



Le bâtiment de l'UNOPS est situé dans une zone isolée à Deir al-Balah.

280 employés de l'ONU tués à Gaza depuis de 7 octobre 2023

Dans sa déclaration publiée mercredi, le Secrétaire général a condamné fermement toutes les attaques contre le personnel des Nations Unies.

Il a demandé l'ouverture d'une enquête approfondie et a souligné que les conflits devaient être menés de manière à garantir le respect et la protection des civils.

M. Guterres a par ailleurs présenté ses condoléances à la famille du membre du personnel tué dans cet incident, portant à au moins 280 le nombre d'employés de

l'ONU ayant trouvé à Gaza depuis l'attaque meurtrière du Hamas contre Israël, le 7 octobre 2023, qui a marqué le début de la guerre à Gaza.

Le Secrétaire général a souligné la nécessité du respect du cessez-le-feu pour mettre fin aux souffrances de la population palestinienne de Gaza, privée d'aide humanitaire depuis la décision d'Israël de bloquer son acheminement, le 2 mars dernier.

« L'aide humanitaire doit parvenir à toutes les personnes dans le besoin. Les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition », a-t-il dit.

Procès de Gérard Depardieu

Retour sur les accusations visant le géant déchu du cinéma français

Gérard Depardieu est jugé les 24 et 25 mars devant le tribunal correctionnel de Paris pour agressions sexuelles sur deux femmes lors du tournage du film "Les Volets verts" en 2021, ce qu'il conteste fermement. Dans la tourmente depuis les accusations de viol de la comédienne Charlotte Arnould en 2018, l'acteur iconique du cinéma français, a été accusé de violences sexuelles et sexistes par plus de 20 autres femmes.

Le monstre sacré du cinéma français devant les tribunaux. Gérard Depardieu comparaîtra les 24 et 25 mars au tribunal correctionnel de Paris pour agressions sexuelles sur deux femmes, lors du tournage du film "Les Volets verts", de Jean Becker.

En 2021, le cinéaste offre à Gérard Depardieu un rôle taillé sur mesure, celui d'un acteur adulé, au sommet de sa gloire, mais vieillissant et usé par ses excès. Un film surfant sur la frontière entre réalité et fiction, dont le tournage a pris une tournure cauchemardesque.

"Agressions sexuelles" contre deux techniciennes

Le 23 février 2024, Amélie, décoratrice ensemblierie de 54 ans, porte plainte contre l'acteur pour "agression sexuelle", "harcèlement sexuel" et "outrages sexistes".

À Mediapart, elle décrit son calvaire : Gérard Depardieu l'a "attrapée avec brutalité" dans un couloir, l'a bloqué "en refermant

ses jambes sur [elle] comme un crabe". Une agression à laquelle auraient mis fin les gardes du corps de l'acteur, selon la plaignante. "On se reverra, ma chérie !" aurait-il alors lancé.

Elle a également rapporté des propos outranciers tenus par Gérard Depardieu.

Une deuxième plainte pour "agression sexuelle" concernant des faits commis lors du même tournage a été déposée, dans la foulée, le 21 mars 2024. Sarah, troisième assistante réalisatrice de 34 ans, accuse Gérard Depardieu de lui avoir touché "les fesses" un soir alors qu'elle l'accompagnait des loges au plateau. "Choquée", elle a expliqué à Mediapart n'avoir "rien dit", la première fois. Gérard Depardieu aurait recommandé à deux reprises, lui touchant les "fesses" et la "poitrine", affirme la seconde plaignante expliquant avoir "tenté de dire non". Les deux femmes ont expliqué avoir prévenu la production, qui n'aurait selon elles pas pris la mesure de la gravité des faits et de leur impact. "J'ai mis un temps fou à me remettre de ça, j'avais beaucoup maigrir j'étais épuisée", a récemment expliqué Amélie.

"Calomnies" ou omerta ?

Face aux accusations, l'acteur, aujourd'hui âgé de 76 ans, nie en bloc. Son avocat, Me Jérémie Assous, a affirmé que son client était "victime d'accusations totalement mensongères" et qu'il s'agit d'une "véritable campagne de calomnies".

Il "est jugé pour avoir agressé physique-

ment quelqu'un, il n'y a aucun témoin", dénonçait-il le 28 octobre dernier.

Alors que le réalisateur Jean Becker a indiqué ne pas avoir eu connaissance de mauvais comportements de la part de l'acteur sur le tournage, l'actrice Anouk Grinberg, également à l'affiche du film, a dénoncé la "lâcheté" du cinéaste affirmant qu'il "savait très bien que deux femmes avaient été agressées gravement".

"Sur certains films avec Depardieu, on dit à l'équipe avant le tournage : 's'il y a le moindre problème vous vous taisez. Si vous parlez, vous êtes virés'", a dénoncé l'ancienne compagne de Bertrand Blier – réalisateur de neuf films avec Gérard Depardieu, dont "Les Valseuses" (1974) –, fustigeant l'omerta autour du comportement de l'acteur.

Initialement prévu le 28 octobre, le procès avait finalement été reporté à la veille de l'audience, les médecins de Gérard Depardieu lui ayant "interdit" de s'y présenter, selon son avocat, qui évoquait alors un quintuple pontage coronarien et des problèmes de diabète.

Depuis, une expertise médicale a été réalisée et l'acteur a été jugé apte à comparaître les 24 et 25 mars.

Accusations en série

Ce premier procès s'inscrit dans une affaire bien plus large. Célébré pendant des décennies comme un monstre sacré du cinéma français à la renommée internationale, Gérard Depardieu a été rattrapé par

ses outrances et des accusations de violences sexuelles ces dernières années. L'affaire a débuté avec le dépôt de plainte en 2018 de la comédienne Charlotte Arnould, qui accuse l'acteur de l'avoir violée à deux reprises dans son hôtel particulier.

Au total, il a fait l'objet de six plaintes, dont deux pour viol et quatre pour agression sexuelle. Plus de 20 femmes ont témoigné à son encontre par voie de presse ou devant la justice pour dénoncer des agressions sexuelles et sexistes.

Cette affaire, considérée comme le plus important scandale du mouvement #MeToo en France, a fait l'effet d'une bombe provoquant de vifs débats jusqu'au plus haut sommet de l'État, Emmanuel Macron lui-même ayant été accusé d'avoir pris la défense de l'acteur.

L'affaire a également exposé d'importantes divisions au sein du monde de la culture, avec la publication d'une tribune de soutien – dénonçant le "lynchage" médiatique d'un "géant" du septième art – puis d'une contre-tribune en défense de la parole des victimes.

En août 2024, le parquet de Paris a demandé le renvoi de Gérard Depardieu devant la cour criminelle départementale dans le cadre de la plainte pour viols et agressions sexuelles, déposée par Charlotte Arnould. La juge d'instruction chargée de cette affaire ne s'est pas encore prononcée sur la tenue ou non d'un procès.

La course à la présidence LR, mode d'emploi

Les adhérents des Républicains seront appelés aux urnes entre les 17 et 25 mai afin d'élire leur nouveau chef de parti. L'équipe de Bruno Retailleau demande plus de vérifications pour éviter que de faux adhérents puissent voter comme lors de l'épisode de la primaire de 2021.

C'est la date à cocher dans l'agenda de tous les adhérents LR. Dans trois mois, le 17 mai, aura lieu le premier tour de l'élection du nouveau président des Républicains. Une étape cruciale avant la présidentielle, bien que les deux candidats officiellement déclarés - le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, et le président du groupe à l'Assemblée, Laurent Wauquiez - jurent que cette élection n'a pas pour objet la désignation d'un candidat pour représenter la droite en 2027.

Si nécessaire, un deuxième tour de scrutin est envisagé le 25 mai par la haute autorité du mouvement, l'instance indépendante chargée de veiller à la bonne tenue du processus électoral. Ce calendrier était porté par Laurent Wauquiez, préférant avoir davantage de temps pour faire campagne au sein des nombreuses fédérations LR (le parti en compte une centaine).

200.000 adhérents de moins

Bruno Retailleau espérait lui que le congrès ait lieu plus tôt. Le poste à Beauvau de ce dernier étant plus contraignant, comme ne manque pas de rappeler son adversaire qui en fait l'un de ses angles d'attaque, la force du candidat vendéen réside en effet moins dans sa capacité à être

omniprésent auprès des militants que dans sa popularité en nette hausse depuis quelques mois. Or, faire campagne sur le terrain compte beaucoup lors d'un scrutin interne réservé aux seuls militants.

Les deux hommes, ainsi que tout autre candidat souhaitant se confronter à ces poids lourds du parti de droite, doivent encore déposer leur candidature avant le 18 mars auprès de la haute autorité. Pour être recevable, chaque candidature doit être parrainée par 1 % des adhérents à jour de cotisation provenant d'au moins 15 fédérations (soit au moins 439 adhérents) et 5 % des parlementaires LR (10 élus minimum).

Un calcul fondé sur les 43.859 adhérents à jour de cotisation au 13 février que compte LR, selon la haute autorité. A titre de comparaison, le parti de droite en revendiquait 238.200 il y a dix ans, en 2015. Nicolas Sarkozy était alors président du mouvement.

Comme en 2022, lors du dernier scrutin pour la tête du parti qui avait opposé Eric Ciotti à Bruno Retailleau, les votes des 17 et 25 mai seront électroniques. Chaque adhérent pourra utiliser un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable.

Empêcher tout risque de fraude

C'est là où le bat blesse. Plus particulièrement sur la vérification de l'identité des votants. Selon la haute autorité, chaque adhérent à jour de cotisation au plus tard le jeudi 17 avril pourra se connecter au système de vote. En théorie, les candidats ont donc encore deux mois devant eux pour tenter

d'engranger un maximum d'adhésions afin de gagner de nouvelles voix lors du vote. C'est ce que les formations politiques appellent « faire des cartes ».

Mais ces manœuvres comportent des risques de fraudes. Coutumier du fait, le parti est encore marqué par la polémique qui avait entaché la campagne présidentielle de 2022 quand « Libération » avait révélé que des adhérents fictifs ou décédés - et même un chien, Douglas - avaient pu voter à la primaire pour désigner Valérie Pécresse candidate à l'Elysée.

L'équipe de Bruno Retailleau demande davantage de moyens pour vérifier l'identité des adhérents, notamment par le biais d'une pièce d'identité, et plus de contrôle de la haute autorité. Mais lundi soir, les ténors de LR réunis en bureau politique ont validé le processus électoral élaboré par la haute autorité sans aborder cette question.

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that Mr. Sew MATTABADUL c/o Mr. Seetaram GOBIN of 143, Grannum Road, Vacoas, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his name and surname Sew MATTABADUL into those of Simon MATTA, so that in the future he shall bear the name and surname of Simon MATTA.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of 28 days as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 19th day of March 2025.

Mr. Sew MATTABADUL
Applicant

Mondialisation

La Chine compte rester «du bon côté de l'histoire»

Pékin cherche depuis des mois à restaurer la confiance des consommateurs et des milieux économiques, fragilisée par une crise persistante du secteur immobilier et dans un contexte de tensions commerciales avec Washington.

Le Premier ministre chinois Li Qiang a assuré dimanche que son pays resterait engagé dans «la bonne direction de la mondialisation» face à la «fragmentation» croissante de l'économie mondiale, alors qu'une nou-

velle guerre commerciale avec Washington s'intensifie.

«En tant que grand pays responsable, la Chine se tiendra fermement du bon côté de l'histoire (...) (en pratiquant) un véritable multilatéralisme», a déclaré Li Qiang lors d'une réunion avec des dirigeants d'entreprises multinationales à Pékin.

La Chine «adhérera à la bonne direction de la mondialisation économique, pratiquera un véritable multilatéralisme et s'efforcera d'être une force de stabilité et de certitude»,

a assuré M. Li, qui estime que «la fragmentation de l'économie mondiale s'intensifie» alors que «l'instabilité et l'incertitude augmentent».

Le discours de M. Li a été prononcé lors de l'ouverture du Forum annuel pour le développement de la Chine, auquel ont participé cette année d'éménents chefs d'entreprise, dont le PDG d'Apple, Tim Cook.

Pékin cherche depuis des mois à restaurer la confiance des consommateurs et des milieux économiques, fragilisée par une crise persistante du secteur immobilier et dans un contexte de tensions commerciales ravivées avec Washington.

**NOTICE UNDER SECTION 311 (2)
OF THE COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that Acer Consulting Ltd, a Domestic Company, having its registered office at 8th Floor, Suite 803, Pope Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis proposes to make an application to the Registrar of Companies to be removed from the register of companies under Section 309(1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies not later than 28 days after the date of the notice.

Dated this 20th February 2025

Director

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Family Division)

In the matter of:-

FD 1381/24

Jean Marcelin EDOUARD, a factory worker, 47 years old, of Morcellement Ruby, C05, Pointe Aux Sables.

PETITIONER (H)

v/s

Armelle Liza Daniella EDOUARD (born MOUEHDOUAH EWANE), No calling, 26 years old, of Douala, Cameroon.

RESPONDENT (W)

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on the 18/09/2024 by Her Ladyship, the Honourable, Mrs G. JUGESSUR-MANNA, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

TAKE NOTICE in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovementioned matter was called on the **19th February 2025**, on which date you left default has now been fixed for **Hearing to the 05th May 2025 at 10h00**.

TAKE FURTHER NOTICE that you are most formally required, called upon and summoned to be and appear before the Judge in Chambers, 3rd Floor, Court No. 21, Supreme Court of Mauritius (Family Division), Edith Cavell Street, Port Louis, on the date and at the hour aforesaid for the hearing of the petition.

WARNING YOU, that should You, the abovenamed Respondent fail and neglect to appear before the Supreme Court of Mauritius (Family Division) on the aforesaid date and time, the matter will be proceeded without you.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 20th day of March, 2025

Me. Akshav MOSSUDEE

Of Bowmans(Mauritius), 1st Floor, Court View Building, Pope Hennessy Street, Port Louis

Attorney for the Petitioner instructing Mr K. D. Cowreea of Counsel

To/

Armelle Liza Daniella EDOUARD (Born MOUEHDOUAH EWANE), No calling, 26 years old, of Douala, Cameroon.

LEGAL NOTICE
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Family Division)

In the matter of:

Safrudin Farook COODEEGADOO

PETITIONER (H)

v/s

Bibi Faranaz COODEEGADOO (born SOOMRATEE)

RESPONDENT (W)

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on the 17/01/2024 by Her Ladyship, the Honourable, Mrs R. D. DABEE, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the above matter has now been fixed for **MERITS on Thursday**

the 08th day of May 2025 at 10.00 hrs, before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 24th day of March 2025.

Me. Nanshini Reedha

Suite 401, 4th Floor, Sterling Tower, La Poudriere Street, Port Louis.

Attorney for the Petitioner.

Reg. No. 430.

Annual General Assembly Meeting of the Rodrigues Government Employees Association Benevolent Fund and Provident and Medical Fund will be held on Saturday 26 April 2025 at the Independence House, Mont Lubin at 9.00 am and 11.00 am respectively.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceeding of the last Annual General Meeting.
2. President's report.
3. Statement of Accounts for the previous year.
4. Approval of General policies of the Association for 2025/2026.
5. Amendment of Rules.
6. Motions.
7. A.O.B.

Motions, if any should be sent to the Secretary of the RGEA, Independence House, Mont Lubin by latest Friday 18 April 2025.

With regards to item 5 and 6 Notice is hereby given that ballots may be taken on that day.

Julienne Meunier – Secretary.

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS

(Before the Family Division)

In the matter of:

Yasin BUCKTOWAR

PETITIONER (H)

v/s

Hajra Bibi BUCKTOWAR (born LAULOO)

RESPONDENT (W)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 05/03/2025, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for **PRESENTATION ANEW on Wednesday the 07th May 2025 at 9.30 a.m.** before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear on the day and hour aforesaid on the floor of the above Court, to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 21st day of March 2025.

Me. M. I. DAUHOO

of Cathedral Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.

Attorney for the Petitioner

Registered Number 455

The Annual General Assembly and Election of the Private Sector Employees Union will be held on Wednesday 16th of April 2025 at 2.30 p.m. at Roche Bois Social Welfare Centre, Roche Bois.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of the last Assembly.
2. Matters arising.
3. President's report.
4. Treasurer's report for the year 2024.
5. Approval of estimates of Receipts and Expenditure for the year 2025.
6. Partial amendment of rules.
7. Election of members of the Managing Committee.
8. Nomination of negotiators.
9. Nomination of two Auditors.
10. Review the past work of the union.
11. Motions if any.
12. Plan future tasks.
13. A.O.B.

Letters of candidature should reach the secretary of the union at James Russel Streets, Grand River North West by latest 11th of April 2025. With regards to agenda 6, 7, 8 and 9 notice is hereby given that a ballot may be taken.

Motions if any should be sent to the Secretary by latest 11th of April 2025.

Devianand Narain.
Secretary.

Reg. N0. 430.

Annual General Meeting of the Rodrigues Government Employees Association (RGEA) will be held at Independence House, Mont Lubin as follows:

The Commission for Education, REDCO and RCEA, The Arts & Culture Unit, the Library Services, the museum Archives, the Historical Sites and Building, and the Youth and sports Unit: SATURDAY 19 APRIL 2025.

THE SOCIAL WELFARE SERVICES ASSEMBLY

The Social Security Units, the Child Department, the Community Development Unit, the Family Welfare Unit, the Vocational Training Unit, the Binding Unit and the Women' Affairs Unit: MONDAY 21 APRIL 2025.

THE GENERAL ADMINISTRATION SUPPORTING SERVICES ASSEMBLY

The Central Administration, the Civil Status Office, the Information Technology Unit, the Judicial Office, the Legal Service Office, the Labour and Industrial Relations Unit, the Meteorological services, the Prison & Reforms Institution, the Registration Office, the Statistic Office, Office of the Clerk Rodrigues Regional Assembly and Officers posted at the police department: TUESDAY 22 APRIL 2025.

THE PENSIONERS AND OTHER CATEGORIES OF MEMBERS ASSEMBLY

Other categories of public officers paid directly from public Funds; the State Trading Corporation, the Mauritius Revenue Authority, Post Office, Mauritius Broadcasting Corporation: TUESDAY 22 APRIL 2025.

THE ECONOMIC RESOURCES DEVELOPMENT SERVICES ASSEMBLY

The Commission for Agriculture, the Food Production Unit, the Tourism Office, the Trade, Commerce and Licensing Office, the Industrial Development Unit, the Handicraft Unit and the Cooperative Services Unit: WEDNESDAY 23 APRIL 2025.

THE ECONOMIC RESOURCES PROTECTION SERVICES ASSEMBLY

The Fisheries Department, the Marine Parks Unit, the Forestry Department, the Plant and Animal Quarantine unit, the Environment Department: THURSDAY 24 APRIL 2025.

THE SOCIAL DEVELOPMENT SERVICES ASSEMBLY

The housing Unit, the Infrastructure Unit, the Town and Country Planning Unit, the State Lands Office, the Transport Unit and the Water Resources Unit: FRIDAY 25 APRIL 2025.

Agenda:

1. Reading and approval of minutes of proceeding of last Annual General Meeting.
2. President's report.
3. Statement of Accounts for the previous year.
4. Approval of General policies of the Union for the current year.
5. Approval of Estimates of Receipts and Payments for the current year.
6. Amendment of Rules.
7. Motions.
8. A.O.B.

Motions, if any should be sent to the Secretary of the RGEA, Independence House, Mont Lubin at latest Friday 18 April 2025.

With regards to items No. 6 & 7, Notice is hereby given that ballots may be taken on that day.

Julienne Meunier – Secretary.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the **24th day of March 2025**, has been filed at the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, the Memorandum of Charges containing the conditions and clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION**, of the hereunderscribed immoveable property viz:-

DESCRIPTION OF PROPERTY:- "A portion of land of the extent of 5 6/10 perches or 236 m² (PIN 1305150063) being Lot No I/I/a of Grand Bay Village situate in the District of Riviere du Rempart, and which is bounded as follows - "Towards the North by lot IB on fifteen and twenty four hundredths metres (15.24m) or 50 ft; Towards the East partly by an access road one and eight three hundredths metres (1.83m) or 6 ft wide, partly by Lot I/I/d and party by Lot I/I/e on a total length of fifteen and eighty five hundredths metres (15.85m) or 52 ft; Towards the South partly by Lot I/I/e and partly by Lot I/I/b on a total length of fifteen and twenty four hundredths metres (15.24m) or 50 ft; Towards the West by private property on fifteen and twenty four hundredths metres (15.24m) or 50 ft;" together with one storeyed concrete residential building in cement blocks under slab erected on the aforesaid portion of land, (composed of a ground and first floor), as more fully described in title deed transcribed in TV201504/000078. The said sale is prosecuted at the request of 1.- Bibi Nazimah SHAMSHOODEEN, the lawful wife of Bhye Zabuck MONEBAHAL of Camp Carol, Grand Bay and 2.- Bibi Nazeelah SHAMSHOODEEN, the lawful wife of Noorani MAK-OUN of Jaypal Road, Camp Baya, Plaine des Papayes against 1.- Nazir SHAMSHOODEEN and 2.- Nazroo SHAMSHOODEEN, both of Royal Road, Grand Bay- (Opposite Ah Koon Store).

TAKE FURTHER NOTICE that in terms of Article 813-13 of the Civil Code any co-owner [indivisaire] of the said property can substitute himself or herself to the purchaser/s within one month from the date of adjudication by a declaration made at the registry of the above Court.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you are hereby required called upon and summoned to examine the said Memorandum of Charges and to make thereof such observations and objections as you may deem fit and proper within the delay prescribed by Law. Under all legal reservations.

Dated at Port Louis this 25th day of March 2025.

Me. Afzal AGOWAN

of Bahemia Building, No. 56 Sir William Newton St, Port Louis.

ATTORNEY FOR THE PETITIONERS.

UEFA Nations League
Portugal 5 Danemark 2

Le Portugal vient à bout du Danemark en prolongations et se qualifie pour le final four

Le Portugal a bien mérité sa qualification pour le dernier carré de la Ligue des nations ! Face à une équipe du Danemark très accrocheuse, la Seleção est parvenue à pousser les hostilités jusqu'en prolongations dimanche soir au stade José Alvalade de Lisbonne. Des buts de l'excellent Francesco Trincão et de Gonçalo Ramos ont fini par faire plier les Danois (5-2) dans ce match exaltant.

Le Portugal sera bien au rendez-vous des demi-finales de la Ligue des Nations ! Menés 1-0 après la défaite du match aller, les coéquipiers de Cristiano Ronaldo ont fait craquer la sélection danoise au bout des prolongations grâce à une victoire spectaculaire (5-2). Joachim Andersen (39e) contre son camp, Cristiano Ronaldo en renard (73e), un doublé de l'entrant Trincão (87e, 92e) et une dernière réalisation signée Gonçalo Ramos (116e) ont permis à la Seleção de s'en sortir. En face, les buts de Rasmus Kristensen (57e) et Christian Eriksen (77e) n'ont pas suffi aux Danois pour poursuivre l'aventure. Le Portugal retrouvera l'Allemagne en demi-finale.

Cristiano Ronaldo fautif, puis buteur
Malmenés à l'aller, les joueurs de Roberto Martinez ont déçu leurs supporters au Danemark. Les vainqueurs de la première édition de la Ligue des Nations ont de suite mis la pression sur leurs adversaires qui ont concédé un penalty logique à la suite d'un beau centre de Nuno Mendes. Cristiano Ronaldo a été retenu par le maillot. Mais le capitaine portugais a buté sur Kasper



Schmeichel (6e).

La Seleção a ensuite perdu un peu le fil du match laissant les Danois revenir dans le match à l'image de cette tentative de Rasmus Hojlund dont le tir a failli tromper Diogo Costa (23e). C'est sur un coup du sort que les Portugais ont pris les devants, sur un corner détourné par Joachim Andersen dans ses propres filets (38e). Le début d'un chassé-croisé entre les deux formations. Cristiano Ronaldo a inscrit son 136e but en sélection en renard (73e). A

chaque fois les Danois ont répondu. Une première fois grâce à Rasmus Kristensen sur corner (57e) puis en fin de rencontre sur une passe délicieuse de Patrick Dorgu vers Christian Eriksen (77e).

Trincão, entrée gagnante !

À deux buts partout le Danemark s'y voyait déjà, mais les Portugais n'ont jamais lâché à l'image des entrants comme Trincão, auteur d'un doublé express. Un premier but juste avant le coup de sifflet final d'une belle

reprise de volée pour arracher les prolongations (87e). Le Danemark a abdiqué juste après. Trincão a profité d'un tir puissant mal repoussé de l'attaquant parisien Gonçalo Ramos pour mettre le Portugal devant au score cumulé pour la première fois de ces quarts de finale (92e).

Gonçalo Ramos a enfoncé le clou sur un beau service de Diogo Dalot (116e) pour emmener le Portugal en demi-finale de la Ligue des Nations, face à l'Allemagne au mois de juin.

France 5 Croatie 4

La France se qualifie pour le final four après les tirs au but contre la Croatie

L'équipe de France est parvenue à renverser la Croatie lors des quarts de finale retour de Ligue des nations, dimanche (2-0, 5-4 tab). Après une séance de tirs au but marquée par deux arrêts de Mike Maignan, les Bleus se sont qualifiés pour le final four qui se déroulera en juin prochain. Ils y retrouveront les Espagnols.

L'équipe de France l'a fait ! Après une triste prestation jeudi 20 mars lors du quart de finale aller en Croatie (défaite 2-0), les Bleus ont totalement renversé la vapeur au Stade de France, ce dimanche 23 mars (2-0, 5-4 tab).

Après une première période animée mais sans but, les joueurs de Didier Deschamps ont démontré leurs bonnes intentions. C'est finalement Michael Olise qui a trouvé la faille sur coup franc direct, pour son premier but en sélection (1-0, 52').

Olise, l'homme du match

Dembélé a doublé la mise en fin de rencontre (2-0, 80'), sur une passe d'Olise, pour remettre les compteurs à égalité sur l'ensemble des deux matches. Les Bleus ne parvenant pas à inscrire un troisième but, les deux nations ont donc dû aller en prolongation pour se départager. Pendant la demi-heure supplémentaire, la France a eu



l'occasion de plier le match, mais Livakovic a écoeuré Kylian Mbappé (117').

Il aura donc fallu en passer par la

séance des tirs au but pour déterminer le vainqueur. Grâce à deux arrêts de Maignan, les Bleus en sont finalement sortis vain-

queurs (5-4) et se sont qualifiés pour le tour suivant.

UEFA NATIONS LEAGUE

Espagne 5 Pays-Bas 4

Bousculée, l'Espagne vient à bout des Pays-Bas aux tirs au but

Portée par un doublé de Mikel Oyarzabal et délivrée par Lamine Yamal, l'Espagne est venue à bout de Pays-Bas particulièrement coriaces au bout de la nuit et d'une séance de tirs au but crispante (3-3, 5-4 TAB).

Passée par toutes les émotions au fil des deux matchs, la Roja défendra son titre lors du dernier carré en juin prochain. Trois jours après la soirée folle de Rotterdam, les champions d'Europe prennent les commandes d'entrée grâce à un penalty obtenu et transformé sans trembler par Mikel Oyarzabal (1-0, 8e). Sur la pelouse de Mestalla, l'Espagne semble bien la plus forte et force même Bart Verbruggen à plusieurs arrêts pour maintenir les siens dans le match.

Cette Espagne est intouchable

Mais tout change au retour des vestiaires. Memphis Depay gratté puis transforme un penalty (1-1, 54e), et soudain Unai Simón se retrouve avec bien davantage de travail. Et même quand Oyarzabal pense faire à nouveau la différence après une superbe action de Nico Williams (2-1, 67e), Ian Maatsen envoie une frappe surprenante au fond sur une offrande de Xavi Simons pour envoyer tout ce beau monde en prolongation (2-2, 79e). L'heure de Lamine Yamal, qui sort du bois pour mettre



une énième fois les siens devant d'un enchaînement merveilleux (3-2, 103e).

Toujours pas la balle de match, puisque

comme Depay, Simons récupère un penalty pour égaliser à nouveau (3-3, 109e). Au jeu des tirs au but, les échecs de Noa Lang sur

la transversale et Donyell Malen font le bonheur de tout Valence, malgré la parade de Verbruggen face à Yamal.

Allemagne 3 Italie 3**Le craquage de Donnarumma qui préfère discuter avec l'arbitre que défendre sur un corner**

Capitaine de l'Allemagne, Joshua Kimmich a piégé l'Italie dimanche en Ligue des nations avec un corner rapidement tiré, permettant de trouver Jamal Musiala.

La défense italienne a clairement manqué de vigilance. Auteur de l'ouverture du score sur penalty (30e), Joshua Kimmich a également été décisif sur le deuxième but de l'Allemagne ce dimanche, lors d'un quart de finale retour de Ligue des nations. Le capitaine de la Mannschaft a rapidement tiré un corner pour trouver Jamal Musiala (35e).

Donnarumma parle avec sa défense

Gianluigi Donnarumma venait d'effectuer une magnifique parade sur une tête de Tim Kleindienst. Mais le gardien du PSG a ensuite été voir ses coéquipiers et Joshua Kimmich en a profité pour frapper le corner. Musiala n'a eu plus qu'à conclure, pour une situation burlesque puisque toute la défense italienne était alors derrière lui.

Après sa victoire à l'aller (2-1) en Italie, l'Allemagne a basculé à la pause avec un avantage de trois buts à zéro. Tim Kleindienst a lui triplé la mise (45e) avant la mi-temps. Joshua Kimmich et ses compatriotes devraient donc disputer le Final Four de la Ligue des nations en juin prochain.

Depuis l'apparition de la Ligue des nations en 2018-2019, l'Allemagne n'a pas encore rejoint le Final Four de cette compétition lors des trois premières éditions. En cas de qualification confirmée pour le prochain tour, la Mannschaft défiera le Portugal.

